

Bulletin Municipal de Bethmale

Page 1
sur 4

Après
le feu
de la
St-Jean

(photo
FB)

N°20 - Juillet 2018



Ayet aérien 2018.

(Photo Thierry CAZALE)

Page	Sommaire
1	Le mot du maire
2	Les travaux
2	La pêche
2	Le Budget
2	La crêperie
3	Comité Fêtes
3	Le recensement
4	Transhumance
4	Etat civil 2018

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à Toutes et tous,

Voilà un très long hiver que nous venons de passer et qui n'en finit pas.

J'espère que l'été qui débute normalement le 21 juin portera bien son nom.

La transhumance s'est une fois de plus déroulée avec beaucoup de brio grâce à une équipe de bénévoles toujours aussi impliquée. Seul le temps n'était pas de la partie.

L'équipe du comité des fêtes a encore une fois assuré pour le feu de la Saint-Jean elle en fera de même pour le 15 août comme de coutume.

Vous avez pu constater que de nombreux travaux seront à réaliser suite aux intempéries du 7 mai au soir, cela va grever le budget de la commune qui a toutefois demandé de l'aide à l'Etat.

N'oubliez pas de réserver une table dans notre nouveau commerce la crêperie de Peyre chez Nathalie et Yves.

Je vous souhaite de passer à Bethmale de bons moments durant votre séjour.

Sylvie DOMENC

Le recensement

Un grand MERCI à Marion AMILHAT qui a collecté les renseignements pour l'INSEE en février 2018. Le résultat est :

93 HABITANTS EN 2018

Le Budget 2018

En fonctionnement : 208 329,00 € En investissement : 307 466,00 €
Budget Global: 515 795,00 €



Samortein aérien (Photo TC)

MAIRIE DE BETHMALE

09800 BETHMALE

Téléphone :

05 61 96 81 05 (pas de fax)

Adresse électronique :

Commune.bethmale@wanadoo.fr

Ouverture le mardi et le vendredi
de 13h30 à 16h30

Secrétaire : Julie LIQUE

Nous avons un site !

Adresse :

www.location-gite-salle-reception-ariège.com



LABARTHE-CAMOUS



CHEMIN DU BARRAGE

Les Travaux 2018 :

- Continuité du câblage du réseaux électrique et remplacement d'une partie de l'éclairage public de Samortein
- Chemin communal pour assainissement AYET, en attente des décisions administratives
- Création d'un ossuaire au cimetière de BETHMALE

Les Désormais « habituels éboulements de terrain »

Comme vous avez pu le constater, à la sortie de l'hiver de nombreux éboulements ont eu lieu sur notre commune :

Au ruisseau de l'Escalère, route et place de la Mairie, Chemin de Labarthe et Chemin du Barrage.

Un dossier de catastrophe naturelle a été monté ainsi qu'une demande de dotation solidarité pour nous accompagner financièrement. Les travaux s'élèvent à plus de 70 000€.

La sécurisation des chemins a déjà été effectuée par l'entreprise « Naudin & Fils ».

L'exécution des travaux sera réalisée lors de la notification d'attribution de subvention. Effectivement, notre Commune fait face depuis 5 ans aux intempéries et glissements de terrains. Les finances de la commune sont affaiblies par des travaux d'urgences imprévues.

Nous envisageons donc de créer des murs de soutènement, d'enrochement et de terrassement.

La Transhumance

Si la veille, le samedi 9 juin, les chevaux, vaches et brebis ont pu rallier Castillon, Bordes et Tournac par un temps agréable, il n'en a pas été de même le lendemain, où, pour atteindre le cirque de Campuls, à 1 445 m d'altitude, c'est la pluie et le brouillard qui ont accompagné les bêtes et un millier de marcheurs environ, soit de Tournac avec les chevaux, soit du lac de Bethmale avec les vaches, voire de Bordes avec les brebis. Malgré ces conditions, ils étaient encore là pour soutenir les éleveurs et les traditions. L'association a pour but de valoriser les activités liées au pastoralisme, la transhumance reste donc une nécessité économique qui permet aux éleveurs de nourrir pendant trois à quatre mois les bêtes dans les estives aux odeurs de réglisse et avoir ainsi des produits de qualité, loin des élevages industriels, même si différents soucis provoquent beaucoup d'inquiétude, la neige encore présente, les prédateurs, l'ours concentré en Couserans. Ainsi, le nombre de bêtes est moins important qu'en 2017, environ 500 brebis tarasconnaises et castillonnaises ; une quarantaine de vaches allaitantes de race gasconne avec leurs petits veaux; 80 chevaux castillonnais et mérens, «prince noir de l'Ariège». En attendant les troupeaux, on pouvait «s'instruire» avec les tableaux explicatifs concernant les qualités de la vache gasconne, des brebis tarasconnaises et castillonnaises, du cheval de Mérens et castillonnais, mais aussi écouter les explications de «Jeannot», mélangées de langue gasconne, sur les «pégadès» et les différentes sonnailles, cloches et clochettes attachées au cou des animaux d'élevage lorsqu'ils sont conduits dans les pâturages. Par intermittence, entre deux «montées» de brouillard, au fond du cirque, la cascade daignait se faire admirer. Pendant ce temps, les très nombreux bénévoles de l'association s'activaient autour des stands, des chapiteaux et des bûchers pour préparer les grillades afin que les 500 repas soient prêts pour combler la faim des marcheurs. Mission largement accomplie !



La Transhumance en Bethmale



COMITE DES FETES

ANNEE 2018

FEU DE LA ST JEAN le samedi 23 Juin 2018

Une nouvelle fois, la fête de la Saint Jean fut une réussite grâce à votre participation. Le comité vous en remercie et vous donne rendez-vous au 15 août

FETES du 15 août 2018

Au programme du 14 août :

- 15h00 pétanque en triplette
- 19h30 apéritif,
- 21h repas :
 - Salade gasconne
 - Entrecote / Pommes frites
 - Fromage
 - Fondant au chocolat
 - Café
- 23h soirée avec l'orchestre ADN



Au programme du 15 août :

- 10h30 messe accompagnée par le groupe « La Bethmalaise »,
- 11h45 apéritif,
- 13h Aubade dans les villages d'AYET et SAMORTEIN.
- 19h00 apéritif,
- 22h soirée FLUO avec la disco « La METEORITE »

Nous sommes heureux de constater que les manifestations 2017 ont affiché une bonne participation ce qui vaut le meilleur des encouragements.

Cette année le 15 août tombe un mercredi, donc nous avons décidé de ne faire que 2 jours de fêtes le 14 et 15 août.

Je tiens à tirer mon chapeau aux membres du comité, car ce n'est pas évident de combiner la vie de famille, professionnelle et associative.

L'ensemble du comité remercie vivement toutes les personnes ayant d'une façon ou d'une autre apporté leur aide à la réalisation de toutes les animations.

La vie du village dépend de tous, vous l'avez constaté par vous-même !

Nous vous rappelons que les portes vous sont grandes ouvertes. Les bonnes volontés pour nous aider à préparer et à réaliser des manifestations sont les bienvenues. N'hésitez plus, venez nous rejoindre.

La pêche

Après plusieurs avatars sur le jour de l'ouverture de la pêche au lac de Bethmale, indépendamment de notre association (arrêté préfectoral), l'ouverture effective s'est faite le 1er Mai, sous la neige avec 83 pêcheurs.

Cette année nous créons un parcours de pêche pour enfants de moins de 12 ans du 1er Juillet au 31 Aout afin de leur faciliter la prise de quelques truites.

Encore du travail en perspective!

Nous espérons pour la réussite de notre projet que la météo soit de la partie. Le président de l'AAPPMA.



Le feu de la St-Jean
2018





Salle des fêtes «André Zonch»

Les chapiteaux



Georgette d'Or 2018 Anne Larive

Locations communales

de la Salle des Fêtes de Bethmale et des Chapiteaux

Pour les locations de la Salle et des chapiteaux, il faut s'adresser à la Mairie qui inscrira la réservation et établira le contrat ferme et définitif pour contrôler les erreurs possibles de doublons et éviter les mauvaises interprétations. Madame le Maire, Sylvie DOMENC et l'Adjointe Danielle VIATGÉ sont chargées de la planification.

RAPPELS

TARIF LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

La location de la salle pour une manifestation est :

Pour **tous** les habitants de la commune **sans exception** : **75€**

Pour les personnes extérieures à la commune : **150€**

Les associations extérieures à la Commune : **50€**

Dans tous les cas, un contrat de location est établi à la mairie et sont à verser :

- les cautions : Cauton salle 110€ et caution ménage 50€
- et le forfait chauffage de 20€ pour la période du 1^{er} octobre au 30 avril

TARIF LOCATION DES CHÂPITEAUX

Pour les particuliers habitants de la commune et les associations extérieures à la commune : 50€ par chapiteaux et une caution de 200€ par chapiteaux.

Un contrat doit être établi.

La location de la salle et des chapiteaux sont GRATUITS pour les Associations connues officiellement de la commune et du canton : Comité des fêtes, la transhumance, la Bethmalaise

Bienvenue à La Crêperie « L'Adorée Galette » :

Nous sommes heureux de compter parmi nous la crêperie L'ADOREE GALETTE située à PEYRE à la sortie du village d'Ayet qui vient d'ouvrir afin de nous permettre de nous régaler.

Cela vient agréablement compléter les glaces et sorbets d'Anne LARIVE.

Distinction

Confitures et Sorbets fermiers bio « En Terre d'Abajous »

C'est dans le superbe cadre du Carré de l'Ange à Saint-Lizier qu'a eu lieu la 7^{ème} cérémonie de remise des Georgettes d'Or.

Félicitation à Anne LARIVE primée dans la catégorie : Sucre.

ETAT CIVIL 2018 :

Nous avons appris le décès à/ de :

Aucamville (31) – CAU Mireille Françoise épouse PORTES le 15 janvier 2018

Inauguration de
L'ADOREE
GALETTE



Édité en 150 exemplaires par la Commune de BETHMALE – le 30 juin 2018

Rédaction : Sylvie DOMENC, Sébastien NOUGUE,
Mise en Page : Sébastien NOUGUE et les secrétaires : Françoise BAUZOU et Julie LIQUE
Photos : Sylvie DOMENC, Enrique OVIEDO, Michel RIETHMULLER, Sébastien NOUGUE,
Marion AMILHAT,

NOS COMMERCANTS :

Ayet :

Le Petit Refuge – Chambres et Table d'Hôtes

S'adresser à Ton JOOSTEN 0631329642 / 0967036083

lepetitrefuge@orange.fr Site : www.lepetitrefuge.com

l'adorée Galette
CRÊPERIE MUSICALE

Ouvert de 12h à 22h
• week-ends (ven, sam, dim)
• jours fériés
• vacances scolaires (7/7)

05.61.65.25.74
Village d'Ayet
09800 BETHMALE

Samortein:

Les Sorbets - Anne LARIVE 05.61.96.19.53/06.70.25.91.53

Les Fromages : le magasin LA CORE CAZALAS 05.61.04.05.55